

Les personnels d'enseignement et d'éducation  
du collège Henri Barbusse, Saint-Denis (93)

À Saint-Denis, jeudi 30 mai 2023,  
À l'attention de M. Antoine CHALEIX  
Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale  
en Seine-Saint-Denis  
et de  
Nathalie ALCINDOR  
Directrice académique adjointe des services départementaux de l'Éducation nationale  
en Seine-Saint-Denis  
s/c de  
M. Cédric PLUVINAGE  
Principal du collège Henri Barbusse Saint-Denis (93)

**Objet :** Lettre de soutien aux agents du collège Henri Barbusse (Saint-Denis – 93)

Madame, Messieurs

Nous, personnels d'enseignement et d'éducation du collège Henri Barbusse, réunis en assemblée générale le 22/05/2023, apportons notre soutien aux personnels agent.es d'entretien de l'établissement suite aux échanges conflictuels ayant eu lieu avec le chef d'établissement au cours du mois de mars de cette année.

En effet, plusieurs points nous ont particulièrement interpellés et nous souhaitons revenir sur certains d'entre eux.

Nous déplorons en premier lieu l'agressivité avec laquelle le chef d'établissement s'est adressé aux agent.es. Le ton ainsi que le vocabulaire employés nous semblent inappropriés lors d'échanges professionnels et disproportionnés par rapport aux faits reprochés.

Ensuite, nous ne comprenons pas la remise en cause des compétences professionnelles des agent.es. Le chef d'établissement a reproché à plusieurs reprises l'état de propreté des toilettes aux agents pourtant celles-ci avaient déjà été nettoyées plusieurs fois dans la même journée. Selon les écrits du 03/04/2023 figurant dans le RSST, le chef aurait déclaré que les agent.es devaient suivre une formation pour nettoyer les toilettes.

Nous tenions à souligner deux choses. La première est que ces agent.es effectuent leur service depuis de nombreuses années au collège Henri Barbusse sans qu'aucun rapport n'ait été rédigé concernant leur travail. La seconde est que ces même agent.es pallient un manque d'effectifs au sein de leur équipe qui rend leur service plus difficile. Nous trouvons donc cette proposition humiliante et inappropriée.

Enfin, depuis l'année dernière les relations entre la direction et l'équipe d'entretien se sont dégradées menant d'ailleurs à une demande de sanction contre un agent technique du collège Henri Barbusse.

Nous avons déjà apporté notre soutien à la collègue concernée en écrivant au conseil départemental le 22 mars 2022.

Ce dernier n'avait pas répondu favorablement à cette demande de sanction de la part du chef d'établissement. Cela montre que ces problèmes de communication sont récurrents et qu'il faut désormais apaiser le dialogue entre les équipes.

Nous pensons en effet qu'une communication apaisée et constructive ne pourra être que bénéfique pour l'ensemble des professionnels de l'établissement et pur son bon fonctionnement.

Nous vous prions, Madame, Messieurs, de croire en notre attachement au service public d'Éducation.

Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège Henri Barbusse

*Reçu le 30/05/2023*

